



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX
Membre : M. PASQUINI
Excusé : M. BOISNOIR

PV du 15 février 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée devient obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis** de 10h30 à 12h00. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



NOUVELLES DES CLUBS DE L'ESSONNE EN COUPE NATIONALE FUTSAL :

TIRAGE DE LA COUPE NATIONALE FUTSAL

16^{èmes} de finale

Le prochain tour aura lieu le samedi 26 février 2022 à 16h00 :

- BVE FUTSAL 1 rencontrera BESANCON AC FUTSAL 1 à BESANCON

CHAMPIONNAT FUTSAL

Match n° 23975028 – IGNY FUTSAL 1 / VILLEBON FUTSAL 1 du 01/12/2021

Dossier transmis par la Sous-Commission des Lois du Jeu.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Lecture des courriels d'IGNY FUTSAL et de VILLEBON FUTSAL.

Erreur sur le résultat de la rencontre.

La Commission enregistre le résultat : 6 - 5 en faveur d'IGNY FUTSAL.

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Tirage du tour de cadrage avant quart de finale à jouer la semaine 9, du 28 février 2022 au 6 mars 2022 avec une date butoir fixée au dimanche 20 mars 2022.

Clubs exempts : BVE FUTSAL 1 – CROSNE FUTSAL CLUB 1 – DIAMANT FUTSAL 1 – MYA FUTSAL ESSONNE 1

Match 1 : MNVDB FC 1 / REVE 1

Match 2 : ULIS FUTSAL 1 / PALAISEAU US 1

Match 3 : VILLEBON FUTSAL 1 / IGNY FUTSAL 1

Match 4 : VILLABE ETS 1 / PARTOUT ' ATHIS 1

Dates prévisionnelles des :

¼ de finale : semaine du 11 au 17 avril 2022. Date butoir le 1er mai 2022

½ finale : semaine du 2 au 8 mai 2022. Date butoir le 22 mai 2022

Prochaine réunion le mardi 22 février 2022